

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Cocco**

**UFI-Code:** RKCJ-7TT2-UW07-PM46

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Emploi de la substance / de la préparation** Assainisseur d'air désodorisant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

AUTO SPORT Diffusion S.A.  
28, rue Béatrix de Bourbon  
L-1225 Luxembourg  
Tel. + 352 44 27 87-1  
Fax. + 352 44 27 87-40

##### Service chargé des renseignements:

LITTLE TREES Europe Ltd.  
Buckingham House  
West Street, Newbury  
RG14 1BD, UK  
Tel. +44 1488 689 460  
Email: chemicalsafety@littletrees.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons-Antigifcentrum  
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid  
Rue Bruyn 1  
Brussels B -1120  
Telephone: +32 2 264 9636  
Emergency telephone: +32 70 245 245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS09

(suite page 2)

BEF

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

**Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 1)

**Mention d'avertissement** Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

(R)-p-mentha-1,8-diène

Coumarine

Alcool 4-méthoxybenzylique

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Numéro index: 601-029-00-7	(R)-p-mentha-1,8-diène ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	2,5-5%
CAS: 121-33-5 EINECS: 204-465-2 Reg.nr.: 01-2119516040-60-xxxx	vanilline ⚠ Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%
CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-7 Reg.nr.: 01-2119943756-26-xxxx	Coumarine ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	1-2,5%
CAS: 105-13-5 EINECS: 203-273-6	Alcool 4-méthoxybenzylique ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	1-2,5%
CAS: 123-68-2 EINECS: 204-642-4	hexanoate d'allyle ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,25-<1%
CAS: 142-19-8 EINECS: 205-527-1	heptanoate d'allyle ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<0,25%
CAS: 123-92-2 EINECS: 204-662-3 Numéro index: 607-130-00-2	acétate d'isopentyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226	0,1-1%
CAS: 628-63-7 EINECS: 211-047-3 Numéro index: 607-130-00-2	acétate de pentyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226	0,1-1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4	2,6-di-tert-butyl-p-crésol ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,1-<0,25%

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

**Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 2)

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

##### Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Assainisseur d'air désodorisant

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

##### 123-92-2 acétate d'isopentyle

IOELV (EU) Valeur momentanée: 540 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppmValeur à long terme: 270 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppmVL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppmValeur à long terme: 270 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

##### 628-63-7 acétate de pentyle

IOELV (EU) Valeur momentanée: 540 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppmValeur à long terme: 270 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppmVL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppmValeur à long terme: 270 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

##### 128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

VL (BEH) Valeur à long terme: 2 mg/m<sup>3</sup>

vapeur et aérosol

##### 624-41-9 acétate de 2-méthylbutyle

VL (BEH) Valeur momentanée: 540 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppmValeur à long terme: 270 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Equipement de protection individuel:

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

##### Protection des mains:

Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.

En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

**Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 4)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux:** Pas nécessaire.

**Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Indications générales****Aspect:**

<b>Forme:</b>	Solide
<b>Couleur:</b>	Selon désignation produit
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

**valeur du pH:** Non applicable.

**Changement d'état**

<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non applicable.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	Non applicable.

**Point d'éclair** Non applicable.

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.

**Température d'inflammation:** Non déterminé.

**Température de décomposition:** Non déterminé.

**Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

**Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	Non applicable.
<b>Supérieure:</b>	Non applicable.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminée.

**Pression de vapeur:** Non applicable.

<b>Densité:</b>	Non déterminée.
<b>Densité relative</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable.

**Solubilité dans/miscibilité avec**

**l'eau:** Insoluble

**Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non applicable.

**Viscosité:**

<b>Dynamique:</b>	Non applicable.
<b>Cinématique:</b>	Non applicable.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 5)

**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène**

Oral | LD50 | 4.400 mg/kg (rat)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

**Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 6)

**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation:**

Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Catalogue européen des déchets**

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05\* ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

20 03 01	déchets municipaux en mélange
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

**Emballages non nettoyés:**

**Recommandation:** De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

Ce produit n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR ni de l'IMDG en vertu de la disposition spéciale N°335 relative aux faibles quantités de UN 3077.  
En vertu de la disposition spéciale IATA n ° A197 pour les matières portant les numéros UN 3077 et 3082, ce produit peut être transporté en tant que "Not Restricted - N.R." du fait qu'il est transporté dans des emballages d'une contenance nette maximale de 5 L/kg. Les dispositions générales d'emballage de l'IATA sont à respecter.

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 7)

"Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directive 2012/18/UE**

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

**Prescriptions nationales:**

**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Indication des modifications:**

RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:

- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP

RUBRIQUE 11:

- Modifications mineures (libellé, format)

- Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 13: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 15: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

**Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2018

Révision: 06.09.2018

**Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Cocco**

(suite de la page 8)

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

BEF